

## **Pour le ministère des armées / la direction générale de l'armement :**

**Objet du mail :** Eurosatory 2024 – Salon Mondial de la Défense et de la Sécurité

à l'attention de xxxx *[La personne à laquelle vous vous adressez, nom et fonction]*

Bonjour Madame xxx, Monsieur xxx,

Je m'adresse à vous en tant que **citoyen.ne** car je suis très **inquiet.ète** quant à la présence d'exposants israéliens lors du salon Eurosatory des 17 au 21 juin prochains.

J'ai pu voir sur le site d'Eurosatory 2024 que plus de 70 exposants israéliens seront présents en juin à Villepinte. Je suis très **heurté.e/choqué.e** par cette venue d'entreprises israéliennes sur le sol français au vu du contexte actuel et du risque plausible de génocide que la Cour Internationale de Justice a reconnu le 26 janvier dernier et dont elle ne cesse de parler depuis lors.

Je trouve intolérable que des entreprises israéliennes qui utilisent actuellement des armes en Palestine qui ont déjà fait plus de 35 000 morts viennent, en France, faire la promotion de leurs produits comme si de rien n'était.

Le Ministère des Armées est co-organisateur du salon Eurosatory, et c'est bien le Ministère des Armées, et en particulier la Direction Générale de l'Armement, qui accorde l'autorisation d'importer du matériel militaire étranger sur le sol français. Vous avez donc le pouvoir d'interdire la présentation du matériel militaire israélien lors de ce salon.

La France est signataire du Traité sur le Commerce des Armes (TCA), des Conventions de Genève, du Statut de Rome qui enjoignent les Etats Parties à prévenir tout risque de génocide, de crimes contre l'humanité mais aussi les attaques dirigées contre des civils. Puisque de tels crimes sont fortement susceptibles d'avoir lieu à Gaza, comment se fait-il que la France puisse autoriser la présence des entreprises israéliennes d'armement sur son sol, à Eurosatory en l'occurrence ? En autorisant ces marchands d'armes à promouvoir leurs produits sur son territoire, la France ne pourrait-elle, même, être accusée de complicité dans ces crimes que je viens d'évoquer ? Accueillir ces entreprises ne représente-t-il pas une violation grave du droit international des droits humains alors que la France se revendique pays des droits de l'homme ?

La situation humanitaire se dégrade de jour en jour dans la bande de Gaza, or des représentants de l'armée israélienne sont aussi attendus à Eurosatory, cet accueil que la France s'apprête à faire à ces personnels militaires et à toute la délégation israélienne n'est-elle pas proprement scandaleuse ? D'autant que ces personnes ont pu activement participer à des crimes de guerre commis à Gaza et qu'elles sont susceptibles d'être prochainement poursuivis par la justice internationale.

Je vous demande donc, **en tant que citoyen.ne français.e**, avec la plus grande insistance, de bien vouloir annuler la présence d'Israël - entreprises et délégations - à Eurosatory 2024 car leur présence est absolument inacceptable.

Israël commet à Gaza des crimes avérés et documentés, la France doit prendre ses responsabilités et se doit donc de ne plus collaborer avec Israël en matière de commerce d'armement puisque c'est bien avec des armes que les Palestiniens sont chaque jour, depuis 7 mois, tués et grièvement blessés.

Je vous remercie de votre attention et vous enjoins, encore une fois, à tout mettre en œuvre afin d'annuler la venue d'exposants israéliens à Eurosatory 2024

Dans l'attente de votre réponse que j'espère diligente, je vous prie d'agréer mes salutations citoyennes.

*[signer avec un faux nom]*

## Pour le COGES :

**Objet du mail :** Eurosatory 2024 – Salon Mondial de la Défense et de la Sécurité

Bonjour Madame xxx, Monsieur xxx, *[La personne à laquelle vous vous adressez, nom et fonction]*

Je m'adresse à vous en tant que **citoyen.ne** car je suis très **inquiet.ète** quant à la présence d'exposants israéliens lors du salon Eurosatory des 17 au 21 juin prochains.

J'ai pu voir sur le site d'Eurosatory 2024 que plus de 70 exposants israéliens seront présents en juin à Villepinte. Je suis très **heurté.e/choqué.e** par cette venue d'entreprises israéliennes sur le sol français au vu du contexte actuel et du risque plausible de génocide que la Cour Internationale de Justice a reconnu le 26 janvier dernier et dont elle ne cesse de parler depuis lors.

Je trouve intolérable que des entreprises israéliennes qui utilisent actuellement des armes en Palestine qui ont déjà fait plus de 35 000 morts viennent, en France, faire la promotion de leurs produits comme si de rien n'était.

En tant qu'organisateur principal du salon, le COGES se propose d'offrir une vitrine commerciale à un pays possiblement génocidaire, ce qui est intolérable ; cela me heurte profondément en tant que **citoyen.ne français.e** qu'on permette à un pays probablement coupable de crimes de guerre et/ou de crimes contre l'humanité de venir faire la publicité de ses produits d'armement sur notre territoire et de nouer des partenariats lucratifs lors de ce salon Eurosatory ; de plus vous risquez ainsi de vous placer en infraction au regard de la loi et du droit international.

En effet, la France est signataire du Traité sur le Commerce des Armes (TCA), des Conventions de Genève, du Statut de Rome qui enjoignent les États Parties à prévenir tout risque de génocide, de crimes contre l'humanité mais aussi les attaques dirigées contre des civils. De tels crimes sont fortement susceptibles d'avoir lieu à Gaza. En autorisant ces exposants israéliens à promouvoir leurs produits sur son salon, le COGES ne pourrait-il pas, même, être accusé de complicité dans ces crimes que je viens d'évoquer ?

Je vous demande donc, en tant que **citoyen.ne français.e**, avec la plus grande fermeté, de bien vouloir annuler la présence d'Israël - entreprises et délégations - à Eurosatory 2024 car leur présence est absolument inacceptable.

Israël commet à Gaza des crimes avérés et documentés, la France doit prendre ses responsabilités et se doit donc de ne plus collaborer avec Israël en matière de commerce d'armement puisque c'est bien avec des armes que les Palestiniens sont chaque jour, depuis 7 mois, tués et grièvement blessés.

Je vous remercie de votre attention et vous enjoins, encore une fois, à tout mettre en œuvre afin d'annuler la venue d'exposants israéliens à Eurosatory 2024.

Dans l'attente de votre réponse que j'espère diligente, je vous prie d'agréer mes salutations citoyennes.

*[signer avec un faux nom]*

## Pour le GICAT :

**Objet du mail :** Eurosatory 2024 – Salon Mondial de la Défense et de la Sécurité

Bonjour Madame xxx, Monsieur xxx, *[La personne à laquelle vous vous adressez, nom et fonction]*

Je m'adresse à vous en tant que **citoyen.ne** car je suis très **inquiet.ète** quant à la présence d'exposants israéliens lors du salon Eurosatory des 17 au 21 juin prochains.

J'ai pu voir sur le site d'Eurosatory 2024 que plus de 70 exposants israéliens seront présents en juin à Villepinte. Je suis très **heurté.e/choqué.e** par cette venue d'entreprises israéliennes sur le sol français au vu du contexte actuel et du risque plausible de génocide que la Cour Internationale de Justice a reconnu le 26 janvier dernier et dont elle ne cesse de parler depuis lors.

Je trouve intolérable que des entreprises israéliennes qui utilisent actuellement des armes en Palestine qui ont déjà fait plus de 35 000 morts viennent, en France, faire la promotion de leurs produits comme si de rien n'était.

En tant que propriétaire du COGES, votre filiale qui organise le salon Eurosatory, le GICAT et les entreprises qu'il représente se proposent d'offrir une vitrine commerciale à un pays possiblement génocidaire, ce qui est intolérable ; cela me heurte profondément en tant que **citoyen.ne français.e** qu'on permette à un pays probablement coupable de crimes de guerre et/ou de crimes contre l'humanité de venir faire la publicité de ses produits d'armement sur notre territoire et de nouer des partenariats lucratifs lors de ce salon Eurosatory ; de plus vous risquez ainsi de vous placer en infraction au regard de la loi et du droit international.

En effet, la France est signataire du Traité sur le Commerce des Armes (TCA), des Conventions de Genève, du Statut de Rome qui enjoignent les États Parties à prévenir tout risque de génocide, de crimes contre l'humanité mais aussi les attaques dirigées contre des civils. De tels crimes sont fortement susceptibles d'avoir lieu à Gaza. En autorisant ces exposants israéliens à promouvoir leurs produits sur son salon, en continuant de faire commerce avec ses homologues israéliens, le GICAT et les entreprises qu'il représente ne pourraient-ils pas, même, être accusés de complicité dans ces crimes que je viens d'évoquer ?

Je vous demande donc, en tant que **citoyen.ne français.e**, avec la plus grande fermeté, de bien vouloir annuler la présence d'Israël - entreprises et délégations - à Eurosatory 2024 car leur présence est absolument inacceptable.

Israël commet à Gaza des crimes avérés et documentés, la France doit prendre ses responsabilités et se doit donc de ne plus collaborer avec Israël en matière de commerce d'armement puisque c'est bien avec des armes que les Palestiniens sont chaque jour, depuis 7 mois, tués et grièvement blessés.

Je vous remercie de votre attention et vous enjoins, encore une fois, à tout mettre en œuvre afin d'annuler la venue d'exposants israéliens à Eurosatory 2024.

Dans l'attente de votre réponse que j'espère diligente, je vous prie d'agréer mes salutations citoyennes.

*[signer avec un faux nom]*

## Pour la mairie de Villepinte :

**Objet du mail :** Eurosatory 2024 – Salon Mondial de la Défense et de la Sécurité

Bonjour Madame Valleton

Je m'adresse à vous en tant que **citoyen.ne** car je suis très **inquiet.ète** quant à la présence d'exposants israéliens lors du salon Eurosatory, qui doit se tenir sur le territoire de Villepinte du 17 au 21 juin prochains.

J'ai pu voir sur le site d'Eurosatory 2024 que plus de 70 exposants israéliens seront présents en juin à Villepinte. Je suis très **heurté.e/choqué.e** par cette venue d'entreprises israéliennes sur le sol français au vu du contexte actuel et du risque plausible de génocide que la Cour Internationale de Justice a reconnu le 26 janvier dernier et dont elle ne cesse de parler depuis lors.

Je trouve intolérable que des entreprises israéliennes qui utilisent actuellement des armes en Palestine qui ont déjà fait plus de 35 000 morts viennent, en France, faire la promotion de leurs produits comme si de rien n'était.

De plus, ce salon ne risque-t-il pas, dans le contexte actuel extrêmement tendu, d'occasionner des troubles à l'ordre public sur la commune de Villepinte ?

La France est signataire du Traité sur le Commerce des Armes (TCA), des Conventions de Genève, du Statut de Rome qui enjoignent les États Parties à prévenir tout risque de génocide, de crimes contre l'humanité mais aussi les attaques dirigées contre des civils. Puisque de tels crimes sont fortement susceptibles d'avoir lieu à Gaza, comment se fait-il que la France puisse autoriser la présence des entreprises israéliennes d'armement sur son sol, à Villepinte en l'occurrence ? En accueillant ces exposants israéliens sur son territoire dans le cadre du salon Eurosatory, la commune de Villepinte ne pourrait-elle pas, même, être accusée de complicité dans ces crimes que je viens d'évoquer ?

Je vous demande donc, en tant que **citoyen.ne français.e**, avec la plus grande fermeté, de bien vouloir faire pression sur les organisateurs du salon Eurosatory 2024 pour que cette présence israélienne soit annulée car elle est inacceptable.

Israël commet à Gaza des crimes avérés et documentés, la France doit prendre ses responsabilités et se doit donc de ne plus collaborer avec Israël en matière de commerce d'armement puisque c'est bien avec des armes que les Palestiniens sont chaque jour, depuis 7 mois, tués et grièvement blessés.

Je vous remercie de votre attention et vous enjoins, encore une fois, à tout mettre en œuvre afin d'annuler la venue d'exposants israéliens à Eurosatory 2024 ainsi que de faire part de mon courrier en plus haut lieu afin que les personnes habilitées puissent prendre la décision qui s'impose et que je viens de vous exposer.

Dans l'attente de votre réponse que j'espère diligente, je vous prie d'agréer mes salutations citoyennes.

*[signer avec un faux nom]*